

Politique générale

Dans cette nouvelle séquence d'instabilité politique née de l'annonce de François Bayrou de solliciter la confiance de l'Assemblée, puis de la démission du gouvernement, le SNES-FSU est déterminé à rester la boussole de la profession, portant haut et fort ses revendications et son projet pour le second degré. Dans une énième provocation, Emmanuel Macron a nommé Sébastien Lecornu premier ministre se rapprochant de nouveau de la droite et refusant d'entendre la voix des urnes. De grandes manifestations ont eu lieu hier dans plusieurs villes pour exprimer colère et indignation. François Bayrou ou Lecornu à Matignon, la mobilisation pour un autre budget devra se poursuivre, le 18, au regard des urgences et des besoins pour le système éducatif. À l'Assemblée nationale, lundi 8 septembre, sans surprise, la confiance a donc été refusée à F. Bayrou par 364 voix contre 194 (et 15 abstentions). Ses plaintes sur l'irresponsabilité de tous les autres sauf lui n'y ont rien changé. Le premier ministre et son gouvernement sont à terre, voilà la réalité : la France est de retour à la case départ, et le président de la République plus exposé que jamais. Les mesures d'économies du budget 2026, annoncées pendant l'été, ont été brutales et injustes. C'est encore une fois le monde du travail et les retraité·es qui vont payer le prix fort de cette austérité budgétaire ! Les plus riches restent exonéré·es d'un effort à la hauteur de leurs richesses, comme un symbole des choix politiques du gouvernement.

Education

En 8 ans de rentrées préparées sous Emmanuel Macron, 8 865 emplois d'enseignants ont été supprimés dans le second degré public alors même que 8 029 élèves supplémentaires étaient accueillis dans les collèges et lycées publics. Pour retrouver le taux d'encadrement de 2017, il faudrait créer 10 617 emplois. Plutôt que les gadgets comme la convention des temps de l'enfant, il faut revaloriser nos métiers, créer des emplois et recruter. L'enquête du SNES-FSU, inédite, réalisée du 17 au 30 juin a recueilli plus de 10 000 réponses et a mis en lumière, si besoin en était, l'urgence de la situation dans le second degré. Elle dresse le portrait d'une profession fatiguée, désabusée et en colère pour laquelle le recours à la démission devient une possibilité face à de nombreuses difficultés.

Collège

Le rapport de l'Inspection générale a confirmé toutes nos analyses : relégation des élèves les plus fragiles, creusement des inégalités, désorganisation systématique des collèges. Pour contrer cette publication, le ministère a adressé en juin un courrier aux directions des collèges pour leur enjoindre de maintenir les « groupes de besoins » mais cet écrit n'a aucun caractère réglementaire. Le SNES-FSU poursuit la lutte contre le « Choc des savoirs » et a formulé un nouveau recours en Conseil d'État pour faire annuler décret et arrêté.

Lycée

Les automatismes attendus à l'épreuve anticipée de mathématiques en Première GT en juin 26 ont été publiés au BO du 12 juin 25, avant une révision complète des programmes à la rentrée 26. Cette nouvelle épreuve, mal pensée, ne règlera pas les conséquences néfastes du Bac Blanquer pour la discipline. En STI2D, le ministère doit urgemment préciser la nature de l'épreuve pratique et se soucier des équipements nécessaires. Le SNES-FSU est intervenu au ministère pour dénoncer les conditions de corrections et d'oraux qui se sont fortement dégradées à la dernière session du bac : il a obtenu un bilan au ministère en septembre. Dès la rentrée, la ministre a annoncé la réactivation du PLE (projet local d'évaluation) en lycée, outil de contrôle des pratiques pédagogiques hérité du bac Blanquer ! Inacceptable, le SNES-FSU ne laissera pas passer cette provocation ! Le projet local d'évaluation (PLE) vise à contrôler les évaluations des collègues.

Concours : 883 postes non pourvus

Les concours de l'enseignement ne font toujours pas le plein : 9% des postes ne sont pas pourvus et la crise d'attractivité s'aggrave. À la rentrée 2026, la réforme de la formation initiale va accroître la déqualification de nos métiers, faisant des enseignant-es et CPE de simples exécutant-es éloigné-es de la recherche et réduit-es à appliquer les « bonnes pratiques ». Elle va en outre dégrader les conditions de travail des collègues en service partagé dans les Inspe. Le SNES-FSU poursuit sa campagne pour des mesures salariales et pour obtenir un moratoire de la réforme.

Carrière : reculs en cours

Le 6 mai 2025, le ministère a soumis au vote du comité social d'administration ministériel un projet de réforme des carrières comportant trois axes : (légère accélération du rythme d'avancement en classe normale, amélioration du taux de promotion à la hors-classe, nouveau cadencement des rendez-vous de carrière.) Les textes n'ont finalement pas été publiés et n'entreront pas en vigueur à la rentrée 2025, faute d'arbitrages budgétaires favorables. Bien que d'un effet financier limité, ce report est révélateur de la façon dont l'austérité budgétaire pèse sur les carrières des personnels du second degré.

Protection sociale complémentaire (PSC)

À partir du 1er avril 2026, de nouvelles obligations et dispositions relatives à la PSC pour les personnels de notre ministère seront mises en place. C'est dans un cadre très contraint que la FSU s'est engagée dans les négociations et a signé des accords permettant de conserver un haut niveau de couverture des soins et un accès à une prévoyance complémentaire, la plus large possible. Mais cette réforme ne correspond pas au modèle que nous défendons. Elle entraîne un recul considérable des solidarités, notamment envers les retraité-es, qui ne vont pas bénéficier de la participation financière de l'employeur.

Psychologue de l'Éducation nationale

Pour les Psy-ÉN tout particulièrement, les mesures affichées consacrent une transformation radicale des missions et des conditions d'exercice des personnels: réécriture des missions par le DASEN, encadrement des pratiques, alourdissement des tâches et des horaires, prélèvement de 100 postes du terrain pour nommer « un-e conseiller-e technique psychologue en santé mentale » par département, sans moyens supplémentaires...Le plan Avenir est synonyme de nouvelles injonctions pour les PsyEN et les professeurs, sans moyens.

C'est donc sous le signe de l'action que s'inscrit cette rentrée !

- Le SNES-FSU appelle à **débattre** dans les AG et heures d'informations syndicales de rentrée des modalités de la mobilisation et rappelle qu'un **préavis de grève** a été déposé dès la prérentrée, pour chaque semaine du mois de septembre, afin de couvrir les actions liées aux conditions locales de rentrée et celles à venir sur le budget.
- Le SNES-FSU appelle aussi les personnels à **faire localement le bilan de la rentrée** (effectifs, moyens revendiqués, postes vacants, élèves non affecté-es, heures supplémentaires rejetées, etc.), à alerter la section départementale ou académique du SNES-FSU et à renseigner les enquêtes de rentrée du SNES-FSU notamment sur les postes vacants. Le S3 contactera la presse locale (ne pas hésiter à nous adresser un communiqué et les photos des actions), pour rendre visible l'ensemble de ces mobilisations pour leur donner un écho, une visibilité et une cohérence nationale.
- **Le SNES-FSU appelle à une première grève le jeudi 18 septembre dans le cadre de l'appel de l'interpro contre le budget Bayrou dans une perspective de durée avec l'annonce très rapide d'autres actions. Pour cela, le SNES-FSU appellera à débattre des suites, le 18 au soir, au sein de l'interpro.**

VOTE :

Présents : 32

ABS : 0

NPPV : 0

CONTRE : 0

POUR : 32